

Lors de l'Assemblée Générale 2015, Éric CHARLET, a décidé de ne pas se représenter au poste de président de l'association et vous m'avez fait le grand honneur de lui succéder.

Comme lui, j'apprends beaucoup à votre contact même si je connais la Clède depuis longtemps de part mes anciennes fonctions dans le social.

Dans un monde mouvementé où les problématiques sociales sont de plus en plus prégnantes, où la question des réfugiés et des migrants bouscule nos certitudes où la précarité gagne du terrain, où l'emploi devient rare, où les violences sont toujours aussi présentes et l'isolement tout aussi important, j'ai rencontré chez chacun d'entre vous le respect de l'autre, la volonté d'inventer de nouvelles réponses, la capacité toujours présente de répondre à l'urgence.

Tout cela est possible car notre association, votre association, est solide. Elle a la volonté de s'adapter à une société complexe où les plus fragiles d'entre nous sont bien trop nombreux.

Merci à vous tous pour votre confiance en l'humain, merci à l'équipe de direction et à M. BOUQUET pour leur dynamisme, leur savoir-faire et leur savoir-être

R. BECUE-AMORIS

Présidente

Accueil de jour	2
Service d'accueil de jour des exclus	4
Service Hébergement Montbounoux	6
Service Hébergement FAS	8
Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile	10
Pension de Famille	12
Service Logement	14
Appartements de Coordination Thérapeutique	16
Lits Halte Soins Santé	17
Ressourcerie	18
Café des Familles	20
Action Collective d'Insertion	21
Service entretien	22
Actions transversales	23
Synthèse Chiffrée	24

Dossier

Accompagner, c'est d'abord être du côté des victimes

L'accueil de jour a été créé en 2013. L'objectif était de pouvoir répondre à une écoute de dames en souffrance qui pour la première fois très souvent, venaient déposer leur vécu. Oser sortir du silence, de l'enfermement dans lequel la violence conjugale les avait plongées pendant des années. *« On se réveille et on réalise un beau jour que la situation dans laquelle on évolue ne nous correspond plus, n'est plus viable »*. Ce sont souvent quand les mères se rendent compte de ce que subissent directement et indirectement les enfants que le déclic se fait.

Alors, les questions fusent : *« Vais-je lui dire que je le quitte ? Que vais-je devenir ? Aurais-je la force de l'affronter ? Où vais-je aller ? Les enfants, vont-ils être malheureux ? Si j'éprouve cela, est-ce normal ? Suis-je une bonne personne ? Comment n'ai-je pas pu réagir avant ? Comment ai-je pu accepter tout ça ? Je ne suis peut-être pas capable ? Suis-je une mauvaise mère ?... »*

L'accueil de jour propose de les écouter, de les accompagner, de les aider à faire leur choix, puis les orienter.

Pour que la personne puisse cheminer à son rythme et en toute confiance, la posture de l'intervenante doit faire « transpirer » des principes qui constituent le socle de l'accompagnement de femmes victimes de violences.

Condamner les violences

Tout d'abord, rappelons que toutes les formes de violences conjugales sont inacceptables et qu'il n'est pas possible d'inscrire son action dans une neutralité bienveillante.

Il faut toujours se positionner clairement par rapport aux actes de violences, d'autant que la personne victime de violences conjugales a généralement du mal à identifier les limites de la violence (notamment en cas de violence psychique); elle pense souvent qu'on ne va pas la croire, minimise la violence reçue, parfois même occulte ces violences endurées, voire même se sent coupable.

En effet, de nombreuses personnes victimes se sentent responsables des violences qu'elles subissent. Il importe donc de désigner clairement les faits de violences comme inacceptable et condamnable. Cette condamnation, sans réserve, de la violence est un postulat essentiel quand on accueille des personnes victimes.

Ne porter aucun jugement

L'intervenante doit se garder de juger, et éviter de formuler ses convictions personnelles, tant sur la personnalité de l'agresseur que sur celle de la victime, pour ne s'intéresser qu'aux faits. *« Il faut condamner les violences sans diaboliser l'auteur, reconnaître la souffrance et la réalité*



des sévices sans enfermer la personne dans une victimisation larmoyante ».

Ces différentes postures sont fondamentales ; il s'agit, avant tout, de permettre la reconnaissance et la « conscientisation » du problème par la personne victime elle-même, afin de pouvoir renverser le processus de victimisation.

En aidant la personne à replacer son histoire dans un contexte social, celle-ci est aussi plus rassurée sur le bien-fondé de sa démarche. Ce positionnement permet aussi de lutter contre les sentiments de honte, de culpabilité ou d'isolement ressentis, qui habitent parfois la personne victime de ces violences, mais aussi de l'aider à quitter ce statut de victime nécessairement inscrit dans un lien de dépendance et de soumission.

Enfin, cela favorise aussi l'instauration de la confiance, dans la relation qui se tisse entre l'intervenant et la personne victime.

« Accueillir une personne victime de violences conjugales passe nécessairement, en premier lieu, par des questions qu'il faut oser poser, avec détermination, respect et empathie. Il est extrêmement rare que la personne victime ne réponde pas... bien au contraire, les mots coulent souvent à flots.

Parler permet, entre autres, de diminuer la tension émotionnelle, la panique, ce qui permettra à la personne accueillie de réfléchir un peu plus tranquillement à son projet d'avenir ».

Les personnes victimes ont impérativement besoin, à ce moment fort de l'accompagnement, que l'on accorde pleinement foi en leurs paroles. Leur perception des faits doit être respectée. Écouter son histoire et la laisser se raconter devient alors une première façon de la laisser être...

En bref

Un accompagnement adapté à la singularité de chaque situation

Cette année plus que les précédentes, il y a eu un certain nombre d'accompagnement qui ont nécessité un soutien dans la durée ainsi que des accompagnements physiques dans certaines démarches, auprès des avocats, commissariat, gendarmeries, tribunal etc...

temps, à la fois pour faire prendre conscience à la victime qu'il s'agit bien de violences au même titre que les violences physiques, et pour pouvoir faire reconnaître ce type de violences dans le cadre d'un dépôt de plainte, ce qui encore aujourd'hui demeure compliqué.

L'accompagnement est ainsi ponctué de soutien dans les démarches en fonction de là où en est la personne. A titre d'exemple, 19 % des démarches ont concerné les dépôts de plainte, 14% des relais avec des avocats.

Nous observons une augmentation des personnes en situation de précarité. Aussi, ces personnes doivent-elles faire face à un cumul de difficultés qui fragilisent parfois leurs tentatives de séparation.

Enfin, les situations de violences verbales, psychologiques requièrent un travail particulier qui nécessite du

Un travail en lien avec notamment les assistantes sociales de secteur s'avère essentiel afin de sou-



tenir et de faciliter les démarches entreprises.

Pour les personnes ayant une activité professionnelle, il y a celles qui ont une situation professionnelle stable (30%), mais pour lesquelles envisager un changement de vie (départ, chan-

gement de ville...) semble être un frein réel, car cela viendrait bouleverser cette stabilité financière ; il y a celles encore qui travaillent mais qui ont une situation précaire (21%) qui renforce leur inquiétude quant à l'avenir.

Actualité

Dépôt de plainte : des chiffres encourageants

En 2016, 36 % des personnes ont déposé plainte avant de venir à l'accueil de jour.

Ce chiffre avoisinait les 18% il y a deux ans encore. Aussi, c'est une avancée qu'il faut souligner. Même si pour plus de la moitié des personnes qui ont déposé plainte avant de venir à l'accueil de jour, il s'est avéré nécessaire de retravailler la plainte avec elles, au regard d'éléments nouveaux ou de procédures particulières, il n'empêche que ce chiffre en augmentation laisse penser que les campagnes de communication, la sensibilisation des professionnels facilitent

progressivement le cheminement vers le dépôt de plainte, étape importante dans la reconnaissance des victimes. Cette évolution reflète aussi la volonté de l'Etat d'entériner le fait qu'une victime de violences conjugales doit toujours pouvoir déposer plainte, ce qui entraîne l'ouverture d'une enquête. Le recours à la main courante « doit être très exceptionnel ».

Une convention avec la police sur le traitement des mains courantes en matière de violences faites aux femmes, permet « même en l'absence de plainte », « d'organiser le suivi systématique et immédiat de chacune de ces femmes ».

L'accueil de jour pour femmes victimes de violences

Éléments chiffres

123 personnes ont été reçues et accompagnées : 3 hommes et 120 Femmes.

24 personnes reçues sur le nord du département

68% des personnes sont venues pour la première fois à l'accueil de jour en 2016.

32% étaient déjà accompagnées en 2016.

44 % des personnes viennent d'Alès.

48 % viennent des communes alentours.

On estime à près de 40% le pourcentage de personnes résidant dans un quartier politique de la ville.

Vie quotidienne

La phrase du jour

Instaurée tel un petit rituel matinal, "la phrase du jour" tend avant tout, à interpeller les usagers, à favoriser la communication et susciter les réactions, les échanges ou le débat entre des individus issus d'horizons et paradigmes extrêmement variés. Ces personnes sont venues à notre rencontre pour tenter de trouver des solutions à leurs difficultés. Cependant, les exposer reste dans la plupart des cas un exercice douloureux qui nécessite le huis clos d'un bureau et l'écoute d'un professionnel compétent.

À l'accueil de jour, la légèreté est plutôt "de mise". Les salariés, aidés des bénévoles, la favorisent afin de maintenir autant que possible une atmosphère chaleureuse, sympathique et détendue...

La phrase du jour est à l'initiative d'un hôte d'accueil, d'un bénévole et plus rarement à celle d'un usager, qui alors, inscrit éventuellement au tableau son "humeur du jour" en fonction de sa situation ou de l'actualité...

Elle est donc d'abord, une invitation à s'adresser à "l'autre" pour trouver "du même" chez cet "autre". Une occasion de discuter autour d'un sujet de société qui concerne chacun et permet dans certains cas de relativiser les obstacles de la vie quotidienne. Ces occasions rapprochent, parfois divisent, mais dans tous les cas, le débat permet à chacun de vérifier, qu'ici, il-elle peut exprimer un

point de vue qui sera entendu et respecté. Ce partage permet également à chacun-e, de s'identifier en qualité de membre de la communauté en faisant fi des stigmatisations qu'il-elle peut parfois subir dans son quotidien à la marge.

Les échos à la phrase du jour ; le « ressenti » dans l'accueil de jour.

Certaines phrases suscitent de vrais débats, des moments drôles, vivants, passionnés. Parfois, des réflexions s'engagent, les langues se délient. Certains valident ou contestent, d'autres préfèrent détourner la conversation.

Quand elles ne sont pas purement et simplement ignorées, certaines phrases ne manquent pas d'être dénoncées lorsqu'elles sont jugées trop "bateau", "usées", vidées de leur sens initial à force d'être trop entendues depuis trop longtemps.

Cette façon de rythmer la semaine, propose chaque matin une nouvelle "petite blague", une pensée philosophique, une interrogation réflexive quant au retrait ou à l'implication de chacun dans le service.

L'humour est ici un allier précieux. Il permet par le truchement d'une maxime, d'un dicton ou d'une sagesse populaire, d'évoquer les outils de la réalisation individuelle. Il permet d'interroger les responsabilités citoyennes ou d'éclairer avec légèreté les

fondements du savoir-vivre ensemble en suggérant un recul propice à la relativisation des afflictions de chacun.

C'était la phrase retenue par Paul aujourd'hui, un choix très parlant comme souvent quand un usager est à l'initiative de la phrase du jour. Malgré son équilibre personnel plutôt fragile, il s'est mis au défi de proposer chaque jour, une nouvelle phrase du jour "piochée sur le Net"...

Plutôt satisfait de sa démarche et un tantinet démonstratif, Paul s'est montré constant, fiable et même pertinent dans ses sélections. Mais paradoxalement, ce sont autant de ressorts qu'il peine à mobiliser pour améliorer sa propre situation au quotidien. Cette promesse n'aura duré que quelques semaines mais son engagement lui aura permis de vérifier et démontrer "qu'il est capable". Il s'est présenté à nous avec cette sorte de préambule qui conforte l'idée que son "quant à soi" n'est malgré tout pas trop détérioré.

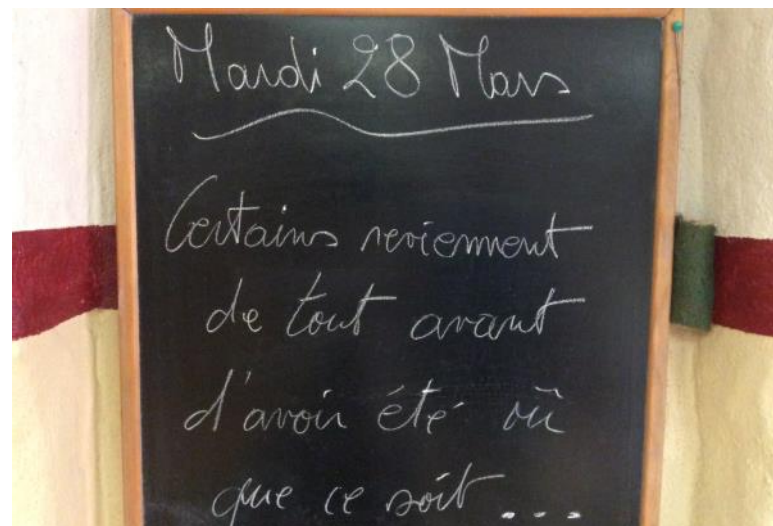
"Ne laissez pas la place au pire, allez voter dimanche pour les départementales !"

Thierry s'est trouvé révolté par cette invitation au tableau ce matin. "Ces pitreries me donnent la haine" s'est-il exclamé ! "Il se pourrait bien que je vote F.N. rien que pour voir leur tête à tous ces voyous qui détiennent le pouvoir actuellement !"

Le regard vacillant, Thierry a mesuré soudain le désarroi de son auditoire. Ses propos venaient manifestement de dépasser sa pensée et l'entendement général au vu de sa couleur de peau, de ses origines et de sa condition actuelle.

Quelques jours plus tard, sur le tableau dédié à l'expression libre des usagers, il affichait quelques textes de son propre "crus". Des textes radicaux, incisifs, sans concessions, éclairants à propos de la noirceur extrême de sa vision du monde.

**"Un jour
j'irai vivre
en théorie car
en théorie
tout se passe
bien"**



Evènement

Moments festifs

La journée de Noël est un incontournable au SAJE. Pendant quelques heures, on oublie la triste actualité de cette fin d'année et le fait de ne pas être en famille pour cette occasion.

En milieu de matinée, c'est déjà l'effervescence. L'équipe, une poignée de bénévoles et quelques usagers volontaires s'emploient à toaster, peaufiner les décorations de la salle, et installer les musiciens avant l'ouverture au public.



En cette période de fêtes et de grands froids, une réelle vigilance citoyenne apparaît et le désir d'investir une concrète démarche solidaire pour cette occasion aussi.

L'implication citoyenne associée à cette journée:

D'une année à l'autre, le SAJE a pris pour habitude d'intégrer à cette journée particulière des initiatives et demandes émanant d'associations, d'étudiants ou de particuliers désireux de s'inscrire ponctuellement, mais concrètement, dans une démarche bénévole solidaire.

Au gré des ans sur notre lieu d'accueil, c'est une formule "repas de fête" offert conjointement par le SAJE et un partenaire du caritatif, la distribution de vêtements de saison, de sacs à dos garnis ou l'organisation d'un petit déjeuner festif qui est organisé.

Quatre étudiants en classe préparatoire à l'IFME de Nîmes, ont ainsi organisé cette année une distribution de vêtements et un petit déjeuner festif particulièrement copieux.

Santé

Journée canine

Les chiens sont souvent les compagnons des personnes sans domicile fixe. Ils peuvent occuper une très grande place dans leurs vies pour de multiples raisons. Par leur présence, ils réconfortent, apportent de l'affection et de la sécurité. Pour le maître, c'est une lourde responsabilité. Être capable de faire face à cette charge permet d'être reconnu et d'éprouver sa valeur. Le soin apporté au chien participe de cette démarche.

Nous avons organisé, début juin, deux journées sur la thématique canine. La directrice de la SPA ainsi qu'une vétérinaire sont venues parler de leur métier et de leur engagement auprès de la cause animale. Leurs interventions ont été très appréciées, très interactives. Un projet est à l'état embryonnaire pour permettre une prise en charge de certains soins concernant les chiens. En échange, les maîtres devront accepter la stérilisation de certains animaux. La SPA nationale est à l'écoute et des laboratoires sont sollicités.

Point accueil écoute jeunes

152 jeunes reçus (18-25 ans)

Service d'accueil et d'Orientation

962 personnes reçues

90,6% issues du bassin alsien

216 personnes ont accédé à un hébergement

90 personnes ont intégré un logement

Accueil de jour

574 personnes dont :

452 hommes,

122 femmes,

85% plus de 25 ans,

15% moins de 25 ans.

Domiciliation

865 domiciliés

444 personnes en file active au 31 décembre 2016

Dossier

De la rupture à l'insertion : les jeunes de moins de 25 ans de plus en plus nombreux

Depuis dix ans, nous sommes les témoins actifs de la précarité grandissante chez les jeunes adultes. Aussi il semble intéressant de rappeler l'analyse déjà portée à ce phénomène en 2007 où 30% des personnes hébergées étaient des 18/25ans sur le CHRS; aujourd'hui ce chiffre a doublé.

Nous avons relevé que l'accueil de ce public sur la structure d'hébergement fait suite à une rupture qui témoigne de la fragilité de leur structure familiale ou/et de leur réseau amical.

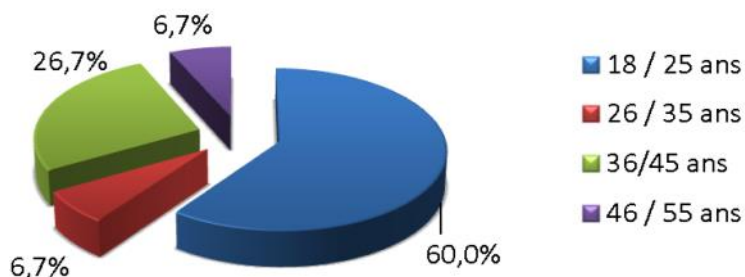
Nous avons pu remarquer plusieurs types de fonctionnement chez ces jeunes.

Certains jeunes adultes n'ont pas forcément un long parcours de rue mais une vie familiale relativement instable et conflictuelle. Les difficultés liées au manque de solvabilité et d'autonomie auxquelles ce public est confronté (départ douloureux du domicile parental) ne permettent pas d'accéder directement aux responsabilités qu'impose le statut d'adulte. Nous nous trouvons donc face à une frange de la population qui est le plus souvent déscolarisée et qui n'a pas pu préparer les bases de la vie autonome. L'hébergement et l'accompagnement socio-éducatif permettent à ces jeunes adultes de stabiliser leur situation dans un processus d'autonomisation et donc de les soutenir dans l'élaboration de leur projet d'insertion sociale et professionnelle.

Les jeunes adultes en situation de grande précarité ou d'errance sociale depuis de longs mois constituent une seconde frange de la population jeune. Cette errance témoigne de leurs difficultés à s'inscrire dans un projet qui leur est propre car leur fonctionnement est ancré dans l'immédiateté et ce, parfois après un long parcours institutionnel. Dans ce cadre, les ruptures de prise en charge sont souvent brutales et à l'initiative du jeune adulte lui-même. La réinscription dans une vie sociale quotidienne afin d'éviter les phénomènes de répétition de leur histoire personnelle est alors très compliquée pour ces jeunes. Il s'agit notamment, auprès de ce public, de déjouer les stratégies de mise en échec de la prise en charge, permettre des allers-retours et accepter d'être un adulte de référent.

La spécificité de l'accompagnement se situe, tant au niveau de notre intervention au quotidien que dans le soutien d'un projet personnalisé, cette analyse nous semble semblable à celle établie il y a dix ans.

CHRS : Répartition par âge



Sur le CHRS, la modalité d'accueil a été pensée pour ce public ; nous accueillons les jeunes principalement sur notre CHRS regroupé, qui offre 6 studios sur deux étages. Le rez de chaussée du bâtiment est occupé par les bureaux de l'équipe éducative et par une salle à manger et une cuisine. Dans l'accompagnement quotidien, des repas collectifs sont organisés. La participation à deux repas par semaine est obligatoire, en lien le projet de service. Compte tenu de ce dernier et de la configuration du lieu, nous y avons organisé une modalité d'accueil et d'accompagnement centrée sur la quotidienneté. Et comme chaque année, nous repérons que ce travail sur la quotidienneté est un outil extrêmement riche et particulièrement avec ces jeunes. Autant de tranches de vie de ce quotidien qui nous servent de supports de travail pour parler du respect, de l'engagement, de la norme, de l'acceptation de la contrainte, de l'acceptation de la différence, de la liberté, de la projection... sans que cette liste descriptive soit exhaustive. Reflet de leur propre fonctionnement, les expériences du quotidien nous permettent ainsi d'aborder ces questions de manière individuelle ou collective. Cependant, aujourd'hui, face à la diversité et la complexité des situations rencontrées, il nous paraît d'autant plus important de réactualiser et de développer le partenariat autour de ces problématiques. Nous avons donc fait le choix de nous attacher à travailler sur cette question en 2017 pour privilégier cette idée de réseau de manière à optimiser notre accompagnement. En 2007, le SIAO n'étant pas existant, ce partenariat pouvait être plus efficient car les structures partenaires orientaient les jeunes (58% des orientations étaient directement faites par les partenaires MLJ, secteur, SAO).

Société

Le droit au séjour, une question complexe

Le nombre de personnes sans papier ou au titre de séjour précaire augmente d'année en année. Nous avons acquis des compétences en matière d'accès aux droits par l'expérience et la participation à une formation mais le travail est ardu.

Pour ces personnes, quelques mois après l'entrée, nous sommes confrontés à la gestion de l'attente. L'accès aux droits est souvent conditionné à la démonstration de liens amicaux ou familiaux établis sur le territoire ou de scolarité effectuée depuis plusieurs années. Une fois que les preuves ont été établies ou les recours déposés, nous nous interrogeons alors sur notre façon de soutenir et d'accompagner. Ces adultes et enfants ont besoin d'un toit et d'un accompagnement quant à leurs démarches administratives, leur santé, la scolarité,

c'est ce que nous leur apportons... Et après ? Les mois passant et les refus de séjour arrivant, nous avons acté auprès de certaines familles que l'hébergement n'allait plus pouvoir perdurer, l'accompagnement à leur égard s'est alors centré sur la mobilisation de leur pouvoir d'agir, de leurs ressources propres, de leur réseau. Toutes ont fait le choix de se maintenir sur le territoire. Il s'est alors agi de les soutenir dans leurs choix de recherche de solutions alternatives. Nous sommes toujours une parenthèse dans la vie des personnes quelle que soit leur situation. Cela étant, nous avons été en difficulté pour accompagner de la sorte. Nous reparaîtrons bien que nous sommes démunis et ne savons comment soutenir cette insertion impossible.

Le service hébergement

132 personnes accueillies

41 hommes,
40 femmes,
51 enfants.

25393 nuitées réalisées.

Les taux d'occupation

72,7% pour l'hébergement d'urgence,
103,9% pour les lits de stabilisation,
95,3% pour le CHRS.

La sortie

61 personnes ont quitté nos dispositifs :

27 ont fait le choix d'intégrer un logement ordinaire,
5 sont allées dans un logement IML et /ou pension de famille.,
21 ont trouvé une solution chez un tiers (famille, ami)
5 ont été réorientées vers d'autres structures sociales.
3 sont sorties sans solution.

Actualité

Les auteurs de violences : nouveau partenariat DDCS / TGI / Clède

La substitut du procureur de la république du TGI d'Alès s'est adressée à notre association, en janvier 2015, afin de mener une réflexion commune autour de la mise en place d'un dispositif permettant d'assurer l'éviction des auteurs de violences conjugales ou intrafamiliales au sein d'une structure ad hoc pour protéger les victimes.



Après une année de travail et de réflexion, nous avons signé, en janvier 2016, une convention à titre expérimental pour un an afin d'assurer un hébergement contraint dans un cadre présentiel. Nos échanges ont ainsi permis d'engager l'action de manière concrète en définissant le cadre, les moyens matériels et humains et la nature de l'intervention. Aujourd'hui, après un an de fonctionnement, nous avons accueilli six auteurs de violences conjugales, quatre d'entre eux se sont saisis de ce temps d'hébergement. Certains ont accepté d'échanger et de partager lors des rencontres hebdomadaires. Certains se sont exprimés sur les événements et ont parlé de leur comportement violent avec leurs propres interprétations

et leurs singularités. D'autres ont utilisé l'espace proposé dans l'accompagnement pour déposer et faire état de parcours de vie difficile, avec une volonté affichée de rompre avec un fonctionnement, un schéma répétitif, dans le souci et la protection de leurs enfants. Il serait intéressant de repérer les suites de cet hébergement que ce soit au moment de l'audience ou quelques mois après de manière à évaluer les conséquences. Nous profiterons de l'année 2017 pour nous former et affiner les éléments de parcours et d'accompagnement, développer un partenariat spécifique, le tout pour optimiser notre pratique. Cette expérimentation confirme l'intérêt du travail auprès des auteurs de violence et participe à la prévention des situations de violence et mérite d'être poursuivie.

Dossier

Réseau et Ouverture...**Le partenariat**

La prise en charge de femmes victimes de violences nécessite une remise en question régulière dans notre accompagnement. Afin de partager des compétences, il est intéressant d'échanger sur nos pratiques professionnelles avec des travailleurs sociaux. Des temps de partages et d'échanges avec diverses structures permettent de développer un partenariat, de découvrir d'autres pratiques et d'autres territoires.

Le travail de réseau

Nous participons à un travail interinstitutionnel et pluri-professionnel dédié aux violences faites aux femmes dans le cadre du Réseau Santé Vie Sociale

Cette forte dynamique locale constitue la trame d'un vaste réseau qui facilite la cohérence entre les différentes actions portées par chaque structure sur l'ensemble du territoire. C'est un outil à part entière de l'accompagnement et de la réinsertion des victimes de violences conjugales et de leurs enfants.

Partenaires judiciaire

L'accompagnement de démarches judiciaires est quasi systématiquement demandé par les femmes hébergées.

Intervenante sociale du commissariat d'Alès et de Nîmes, accueil de jour pour femmes victimes de violences d'Alès, police gendarmerie, services d'investigations ASE et PJJ, avocats; Parquet d'Alès (Procureur, Substitut).

Un Téléphone Grave Danger a été attribué à deux victimes durant leur hébergement. C'étaient les deux premières bénéficiaires de ce dispositif dans le département.

Le Réseau interne Clède

Chantiers d'insertion (IAE), Service logement (AVDL, IML), Pensions de Familles, CADA, Services Santé...

Chaque service développe des compétences particulières. Se

constitue ainsi un réseau de personnes ressources qui peuvent se soutenir et fournir les informations les plus pertinentes.

Cette solidarité associative est un outil remarquable au service des usagers.

**Le partenariat extérieur****Loisirs et culture**Le Bénévolat Associatif :

Nous avons développé des partenariats avec une ONG accréditée par l'ONU, « l'Union Française Soroptimist International »

Certaines de ces bénévoles mettent au service des personnes hébergées leurs compétences en animant des ateliers dans nos bureaux :

- Soutien scolaire le mercredi après-midi pour les enfants.

- Apprentissage du français le jeudi après-midi pour les adultes.

Elle nous apporte également un soutien matériel non négligeable.

- Dons financiers : soutiens à nos actions loisirs et culturelles; achat de matériel pour les activités, apport d'aides ponctuelles et spécifiques aux usagers.

- Dons de matériel après collecte de vêtements de sport, de matériel de puériculture et petite enfance, de jeux...

Le partenariat privé « Bibliothèque - Activité Jeux » :

Pour rompre l'isolement des hébergées nous animons un atelier mensuel de jeux de société autour d'un goûter.

Nous avons sollicité les commerces d'Alès afin d'obtenir

des dons ou des prêts de jeux.

Une grande surface nous a donné un fond de livres. Nous avons mis en place une bibliothèque qui fonctionne sous forme de prêts.

Un petit magasin indépendant nous prête deux jeux, le temps d'une journée par mois, et nous apporte des conseils.

Le partenariat public« Activité Multisport »

Nous proposons une activité hebdomadaire de multisports féminin dont l'objectif est de renforcer l'estime et la confiance en soi, et de restaurer du lien social. Nous l'avons ouverte à tous les services d'hébergement de La Clède.

Après présentation du projet au service des sports de la mairie d'Alès, ils ont accepté de mettre à notre disposition un gymnase en centre ville à raison d'une demi journée par semaine.

Un Bénévolat : « Les massages »

Une professionnelle en massages ayurvédiques intervient tous les 15 jours dans les différents lieux d'hébergements (5 femmes par séances).

« Reconnue par l'OMS, . Le massage ayurvédique procure au delà de la relaxation physique, un bien-être curatif et libérateur des émotions enfermées. »

En bref

Etre au service du besoin et de la demande

Pour remplir nos missions d'hébergement, nous disposons de 25 places :

- 10 chambres réparties dans trois espaces collectifs
- 1 logement de type Pl.

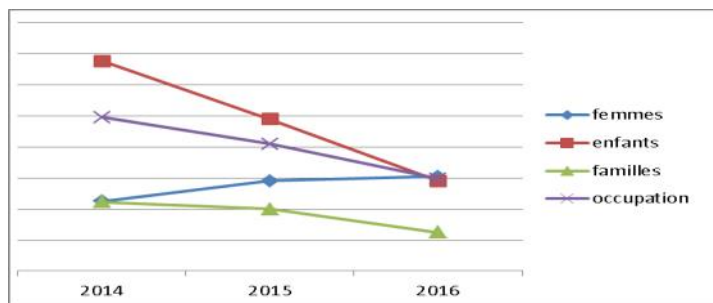
Nous observons depuis trois exercices une même tendance :

- Le nombre de femmes isolées augmente.
- La proportion des familles hébergées baisse.
- La composition des familles évolue vers une diminution du nombre d'enfant. (2,85 en 2014 contre 2,07 en 2016)

Cette conjoncture a une influence directe sur notre taux d'occupation. La plus grande mobilisation de chambres pour les femmes seules entraîne la chute de celui-ci bien que le nombre de situations accompagnées reste constant.

50% des femmes hébergées résidaient dans le bassin alésien avant leur admission.

La baisse des familles hébergées venant d'un autre département est importante. Il y a pourtant un grand nombre de familles ayant besoin d'un éloignement géographique. Les violences surviennent très souvent lors de la naissance d'un enfant, c'est donc ce public des mères isolées avec un enfant de moins de trois ans qui est exclu de nos capacités de protection et d'accompagnement.



	2015	2016
Grand Alès	7	12
Nîmes	5	4
Autres secteurs du Gard	3	6
Hors-région/France	5	2

Nous sommes aussi vigilants à ne pas déplacer le problème d'un département à un autre si des mesures sont déjà posées (Pénal, protection de l'enfance, visites médiatisées statuées par un JAF...).

Nous avons, par expérience, appris à ne pas répondre à une forme « d'urgence de mise à l'abri ». Cette vigilance et cette coopération autour d'un projet d'éloignement avec le service demandeur ont souvent abouti à une évolution positive de la situation de la personne dans son lieu de résidence sans éloignement. C'est une bonne chose pour la victime mais c'est aussi un long travail d'échanges et d'attentes non quantifiables dans nos indicateurs d'accompagnement.

Société

La disponibilité comme objectif

Le nombre de familles mises en protection cette année est le plus important depuis l'ouverture de ce service d'urgence pour mettre en protection des femmes avec ou sans enfants, victimes de violences liées au genre dans le Gard.

Nous ne sommes pas dans une urgence classique où une personne « peut attendre » qu'un lit se libère. La réponse doit être rapide et si possible sans délai. S'assurer par une grande fluidité du dispositif d'une capacité permanente à pouvoir répondre à une demande de mise en protection est l'essence même de notre projet.

C'est le nombre de situations hébergées associé à la durée d'hébergement courte qui rendent le plus justement compte de l'activité du service et qui garantissent une fluidité du service afin d'éviter son embolisation.

Après trois exercices, nous pouvons affirmer que nous répondons de façon réactive aux besoins du territoire d'Alès et du Nord du Gard. Les orientations peuvent aussi se faire pour des territoires plus éloignés lorsque la notion de protection par l'éloignement entre en jeu.

Le service hébergement FAS

121 personnes accueillies

55 au sein du CHR5,

14 sur l'accueil des mères avec enfant de moins de trois ans,

52 au sein du centre d'hébergement d'urgence.

Les taux d'occupation

79,7 % pour le CHR5,

58,1% pour l'accueil des mères avec enfant de moins de trois ans,

72,7% pour l'hébergement d'urgence femmes.

Éléments chiffrés

Société

Le CADA en perpétuel mouvement

Le CADA est, aujourd'hui, un établissement de 120 places, dont 20 places restent déléguées à l'Association « Espélido ». Une extension de 20 places et la transformation des 10 places HUDA en places CADA sont effectives depuis le 1er novembre 2016. Tout au long de cette année, nous avons pu faire une photographie d'une année de fonctionnement concernant la réforme du droit d'asile de novembre 2015. D'autres décrets et protocoles sont venus induire de réelles modifications quant aux modalités d'accompagnements, ainsi qu'au statut légal de l'établissement. Néanmoins, nous avons pu mettre en application ces évolutions et comme vous aurez pu le constater, en mesurer les impacts sur cette année de fonctionnement.

De plus, nombre de décrets apparaissent les uns après les autres : réforme de la domiciliation administrative, la personne de confiance, et bien d'autres. Tous ces éléments sont à prendre en compte sur la charge de travail, tant sur la compréhension des textes que sur les mises en œuvre, pour ensuite, en informer les usagers. Ainsi ces évolutions perpétuelles nécessitent du temps, de l'assimilation pour l'équipe.

2016, aura été pour l'équipe du CADA, une adaptation aux mouvements au sein de l'association. Certains d'entre nous ont été détachés sur des actions différentes (Réfugiés Réinstallés, Centre d'Accueil et d'Orientation, Centre d'Accueil et d'Orientation pour Mineurs Isolés). Ainsi, des professionnels ont été recrutés sur le CADA, c'est aussi du temps à former ces professionnels à une pratique spécifique. De plus, nous avons souhaité perpétuer l'accueil de stagiaires, accueil essentiel, tant dans l'objectif de formation que sur le regard extérieur et l'appui sur certaines actions.



situation d'urgence, ne pouvant bénéficier d'un accueil en CADA, tel que l'accueil des personnes dublinées (en attente de retour vers un pays européen où elles avaient été repérées avant l'entrée en France).

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (C.A.D.A.)

28343 Nombre de journées réalisées

81.5% de taux d'occupation

152 personnes accueillies représentant **59** ménages : **50** hommes, **40** femmes et **62** enfants.

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (H.U.D.A.)

2078 journées réalisées:

62.2% de taux d'occupation

18 personnes ont été accueillies représentant **11** ménages : **11** hommes, **4** femmes et **3** enfants.

Réfugiés Réinstallés

20 personnes ont été accompagnées, représentant **4** ménages : **4** hommes, **4** femmes, et **12** enfants.

La fin du dispositif

HUDA

Créé en 2005, l'HUDA pour la dernière fois, du moins pour l'instant, nous ferons l'état des lieux de notre dispositif HUDA qui a cessé son activité au 1er novembre 2016. Ces places ont été transformées en places CADA au 1er novembre. Ce dispositif permettait l'accueil de personnes en

La mission « Réfugiés Réinstallés »

Depuis avril 2016, nous sommes sollicités quant à l'accompagnement des familles accueillies sur différentes communes du département : Mandagout, Cendras et Saint-Julien les Rosiers. Ces communes ont proposé d'accueillir. Elles mettent en place un collectif ou une association locale qui va gérer le quotidien des familles (accueil dans un nouvel environnement, loisirs, culture, accompagnement physique...) Notre association est missionnée pour 12 mois par famille.

L'essentiel de notre accompagnement est administratif (régularisation du statut auprès de l'OFPPRA, ouverture des droits communs RSA, CMUC, accès au bail glissant...) Néanmoins, nous avons également une action d'accès vers l'insertion.

Actualité

Centre d'Accueil et d'Orientation pour Mineurs Isolés

Depuis le mois de février 2016, l'association « La Clède » a été activement sollicitée quant à l'accueil de familles migrantes en provenance des différents sites autour du Calaisie sur le site des Amarinières à Monoblet.

L'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du GARD a mis à disposition auprès des services de l'Etat son site de l'ITEP des Amarinières basé sur la commune de Monoblet. Nous avons accueilli 29 jeunes garçons tous potentiellement mineurs (28 afghans et 1 pakistanais). Deux jeunes ont rapidement quitté l'établissement, préférant un retour vers Calais et des tentatives d'accès vers l'Angleterre. Trois ont pu partir rejoindre leur famille dans ce pays tant espéré, l'Angleterre. Nous leur souhaitons bonne chance et longue vie. Six sont repartis vers Calais ou Paris en janvier, probablement pour tenter, eux aussi, de rejoindre l'Angleterre, tous sûrement majeurs.

Huit sont reconnus mineurs et vont être orientés vers les services des conseils départementaux dont 5 dans le département du Gard. Huit sont reconnus majeurs et vont être accueillis dans le cadre du CAO dans des appartements à Lassalle.



Même, si au terme de ce travail, les orientations faites ne sont pas pleinement satisfaisantes et même si, comme il est écrit dans certains articles, des personnes pensent que notre intervention et notre accueil relaient l'hypocrisie de l'Etat en matière d'accueil des migrants, la majorité de ces jeunes accueillis se sont vus proposer une solution et une possibilité de rester en France et pour certains de regagner l'Angleterre.

Leur périple n'est pas terminé ; certains vont devoir passer par la constitution d'un dossier de demande d'asile, dont l'issue est incertaine. Pour autant, nous sommes allés au bout de notre engagement.

CAOMI

02 novembre 2016 : ouverture du Centre

15 février 2017 : fermeture du Centre

29 mineurs isolés ont été accueillis.

Le centre a été ouvert **24h/24h**.

10 salariés en rotation sur le site (dont 4 veilleurs de nuit)

Des dizaines de bénévoles très actifs.

CAO

2919 Nombre de journées réalisées

78% de taux d'occupation

Une capacité d'accueil de **22 places**.

36 hommes isolés ont été accueillis

83% des jeunes accueillis ont moins de **30 ans**.

Éléments chiffrés

Actualité

Centre d'Accueil et d'Orientation pour hommes isolés

Nous ne pouvons dissocier le C.A.O. du C.A.O.M.I. puisque ces deux dispositifs, bien que différents sur la forme, autant que sur les modalités d'accompagnement, ont favorisé pour les deux équipes une étroite collaboration. L'engagement de l'association sera d'accueillir sur le C.A.O. toutes les personnes majeures du C.A.O.M.I. après réalisation des évaluations sur la minorité.

Depuis Octobre 2015, des exilés vivant dans les camps et campements du littoral Nord sont envoyés dans des Centres d'Accueil et d'Orientation à travers la France.

Ces dispositifs de mise à l'abri, appelés, lors de leur création, « Centres de répit », ont pour objectif de mettre les personnes dans les conditions leur permettant de réfléchir à leurs projets migratoires futurs, et si tel est leur choix, d'entamer les démarches de demande d'asile en France.

L'association est impliquée dans cette action depuis le mois de février 2016 au Vigan. Sept appartements permettent un accueil et un accompagnement de 22 hommes seuls.

Dossier

Témoignage d'un accompagnement ASLL quotidien

M r A. a été orienté par son assistante sociale de secteur dans le cadre d'une procédure d'expulsion domiciliaire imminente, au stade de l'octroi du concours de la force publique (sur le point d'être accordée au démarrage de la mesure). Mr A. âgé de 48 ans occupait le même logement depuis 18 ans. Cette location s'est maintenue durablement en dépit de certains débordements et manquements ponctuels. Monsieur s'est marginalisé sur les 3 dernières années : impayés, désinvestissement et dégradation du logement, troubles du voisinage, alcoolisation importante. Cette situation l'a stigmatisé sur la commune.

Notre intervention a d'abord dû s'atteler à écarter la menace d'expulsion au travers de contacts et de transmissions d'éléments sociaux aux services de la sous-préfecture qui ont permis de décaler l'expulsion après la trêve hivernale. L'urgence désamorcée, un réel travail d'accompagnement a pu s'engager autour du projet de relogement et de la levée des freins : le travail autour de la dette nous a confrontés à son incapacité à reprendre en main la gestion de son budget. Face à ce constat, suite à nos échanges, Monsieur a cheminé et est parvenu à évoquer la mise en place d'une mesure de protection qui s'est concrétisée quelques mois plus tard.

En parallèle, le travail autour de la recherche de logement s'est appuyé sur la prospection physique auprès des bailleurs. Les difficultés liées à l'alcoolisation n'ont pas permis cette étape. Notre travail s'est alors axé sur la prise de conscience de cette problématique et de ses conséquences à l'égard des propriétaires. Monsieur a pu repérer son manque de crédibilité. Il s'en est saisi pour entreprendre des démarches de soins et partir en cure. La fin de la trêve hivernale approchant, nous

avons évoqué l'hébergement. Sa mise en mouvement et les répercussions sur ses relations avec son entourage lui ont alors permis de concrétiser l'hébergement chez des proches.

En parallèle, nous l'avons soutenu pour faire valoir son droit opposable au logement. Le DALO (Droit Au Logement Opposable) a été validé en deuxième instance avec une condition de sous-location. L'application de ce droit n'a, par la suite, pas pu se concrétiser malgré un recours contentieux. En effet, en dépit des avancées personnelles considérables, l'accès au logement a continué à se heurter à des freins, les bailleurs sont restés figés sur son passé et sa « réputation ». Malgré le soutien apporté mais aussi grâce à ses prises de conscience personnelles (limites, capacités, freins), monsieur n'a pas souhaité se confronter aux bailleurs sociaux, porteurs des « stigmates » de son histoire. D'autres pistes ont alors été explorées aboutissant à l'attribution d'un logement PST. Cette démarche a rencontré de nouveaux freins avec les réticences du curateur nouvellement nommé. Le projet a avorté suite aux craintes de ce dernier quant aux capacités de Monsieur à intégrer un logement autonome au vu du regard porté sur son comportement ses dernières années.

Avec notre soutien, ce dernier événement a amené Monsieur à se positionner plus clairement et franchement quant à ses désirs, ses choix et ses capacités. Il s'est alors affranchi de la position de son curateur, de la nôtre, et a su mettre en avant ses souhaits et construire ses propres

solutions jusqu'à verbaliser le souhait d'une fin d'accompagnement au vu de l'émergence d'une solution de relogement via son réseau amical.

Cette situation permet de repérer, au-delà des aspects très techniques de mobilisation des dispositifs, les effets de l'accompagnement dans la bascule de la posture de Monsieur. En effet, d'abord dans une attitude de fuite en avant et d'attente de « secours » de la part des services sociaux pour être relogé, Monsieur a su se saisir de l'accompagnement proposé pour basculer vers une reconnaissance et un traitement de ses difficultés et une reprise de pouvoir sur sa vie, ses choix et ses actes.

Accompagnement Social Lié au Logement

- 160** ménages orientés
- 19 aides à la définition
 - 1 accès parc social
 - 82 Aides à la recherche de logement
 - 48 aides à l'installations
 - 45 en procédure d'expulsion ou impayés de loyer

Enquêtes expulsions

- 127** ménages orientés :
- 67 ménages rencontrés et 8 ASLL préconisés et 60 non rencontrés.

InterMédiation Locative

- 11** ménages accueillis
- 11 adultes et 5 enfants.
 - 6 ménages ont quitté le dispositif

Accompagnement Vers et Dans le Logement :

- 85** ménages accompagnés
- 60 sur des mesures VERS (accès au logement)
 - 3 sur des mesures LORS (installation)
 - 9 sur des mesures DANS (maintien)
 - 13 sur des mesures VERS puis DANS

Actualités

Un service logement toujours en mouvement

Comme chaque année, le service logement essaie, tâtonne, réajuste ses différentes missions. Elles sont encore nombreuses à ce jour avec les conduites de mesures ASLL et AVDL, la gestion du dispositif IML, la mission de médiation pour Néolia dans le cadre de la réhabilitation et dans le cadre des conflits de voisinage, la mise en œuvre des Aprem logement s'orientant vers une plateforme d'accompagnement des droits liés à l'habitat.



Cette capacité est reconnue et est donc sollicitée. C'est ainsi qu'en fin d'année, Néolia nous a interpellé en urgence suite à l'effondrement d'un plafond dans un logement d'une résidence, événement déclencheur de travaux de réhabilitation pour une mise en sécurité des habitants.

Néolia nous a demandé d'intervenir suite à la nécessité d'organiser des opérations « tiroir » avec les locataires concernés : ces derniers devaient quitter leur logement sur 4 semaines et bénéficier d'un appartement temporaire à la fin des travaux. Notre intervention a permis d'accompagner cette organisation soudaine et complexe pour les locataires.

C'est également par une rencontre avec la responsable du service habitat de l'agglomération alésienne que nous avons confirmé et conforté notre intervention sur Anduze avec la poursuite des Aprem logement que nous allons prioriser en 2017. Une OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) va être engagée sur le centre ville ancien. Le maire confirme le besoin d'un soutien sur les questions du logement et encourage notre démarche sur sa ville. 2017 sera consacrée à développer l'action et le partenariat à cet effet.

Evènement

Une mesure d'accompagnement ASLL redéfinie

L'année 2016 a été une année charnière dans la conduite des mesures d'accompagnement. C'est une année qui a été marquée par le changement : changements de modalités, changements de pratiques et changement d'interlocuteur pour notre territoire.

Même si notre pratique a été bousculée, l'année 2016 a maintenu son intensité dans la quantité de mesures d'accompagnements qui se déclinent à présent sous les modalités suivantes: aide à la définition du projet logement (3 mois), aide à la recherche (6 mois), accès au parc social (3 mois), aide à l'installation (3 mois), accompagnement dans de cadre de procédures d'expulsion ou d'impayés avec maintien dans le logement ou accès à un nouveau logement (6 mois).

Ainsi, il a fallu appréhender les différentes limites et contenus de chacune de ces modalités, réajuster et se réappropriier les différents outils de l'écrit et s'adapter aux formalités administratives. Ce travail a été fait tout au long de l'année en collaboration étroite avec le pôle logement du conseil départemental du Gard.

IMMOBILIER:
BIENTÔT LA FIN DE LA CRISE?



Actualité

Un atelier photo qui se partage



Depuis maintenant trois ans, les résidents de la pension de famille participent à un atelier photo, animé par l'association « Passion Photo. » Les deux intervenants Cristel et Marc, viennent chaque semaine à la pension. En fonction du temps et des envies de chacun, on décide d'un programme. Certains ateliers sont en extérieur, sorties aux alentours d'Alès jusqu'au pont du Gard. Cela permet à certaines personnes de découvrir notre belle région. Parfois les séances se déroulent à la pension. Grâce à un studio portable, on peut réaliser des séances « portrait » ou photographier des objets..

L'atelier s'est aussi déplacé sur les grands évènements portés par l'association, comme la fête de Noël au mois de décembre. C'est avec plaisir que les résidents et les deux intervenants ont joué le rôle de reporters, et ont apporté leur savoir faire à l'association. Pour les intervenants et les résidents, il est hors de question de ne pas partager ce travail avec les autres...

C'est pourquoi, en parallèle, ils se sont mis à travailler sur une exposition avec les autres membres de l'association « Passion Photo ». La photo doit être partagée, c'est un formidable moyen d'expression. Prendre des photos permet à ceux qui n'ont pas les mots de s'exprimer; elle leur permet d'être ensemble et, dans un même temps, de trouver en eux la capacité d'affirmer leur individualité. Cette année encore, des projets d'exposition se préparent. Notamment une exposition au mois de Juin dont nous vous communiquerons la date, au Château de Portes, le « Vaisseau des Cévennes ». C'est avec enthousiasme que nous préparons cette rencontre afin de partager notre travail avec le plus grand nombre.

Société

Le vieillissement des publics accueillis

La spécificité des pensions de famille, c'est de proposer un logement durable. C'est-à-dire sans limites de temps. Elles offrent la possibilité de rester ou partir facilement. Aussi certains résidents en pension vieillissent. C'est une évidence et pourtant... Comme on peut le voir dans les chiffres ci-contre, 2 résidents ont déjà atteint les 60 ans. Et d'autres vont suivre l'année prochaine. Ces données sont en adéquation avec le vieillissement général de la population. Cette tendance commence juste à être ressentie par tous les acteurs du social. Les personnes que nous accompagnons vieillissent souvent plus vite, les parcours de vie difficiles des uns et des autres et la maladie entraînent ce vieillissement

précoce. Le vieillissement des publics que nous accueillons nous demande une certaine adaptation. Notamment en terme de logique partenariale. Nous commençons à repérer des freins dans le maintien à domicile et dans l'étayage nécessaire à ce maintien.

De nouvelles stratégies partenariales doivent être mises en place afin de répondre aux missions intrinsèques de la pension.

La Pension de famille « Salvador Allende »

Éléments chiffrés

18 personnes accueillies dont 2 nouvelles entrées en 2015

16 hommes

2 femmes

3 résidents ont entre 26 et 40 ans,

13 résidents ont entre 41 et 59 ans

2 résidents ont + de 60 ans

50% perçoivent l'AHH

Vie quotidienne

Être chez soi

La Pension de Famille est un habitat, utilisé pour décrire l'endroit et les caractéristiques de ce milieu, dans lequel les résidents peuvent vivre et s'épanouir. Nous avons alors constaté qu'un espace n'est pas habité de fait : il s'effectue par un certain processus d'appropriation. Or, nous remarquons que ce processus se réalise dans le temps et dans l'espace, par plusieurs dimensions constitutives de l'individu et de l'habiter... Au terme d'habitat nous pouvons substituer volontiers celui de

"être-chez-soi". Être chez soi, se sentir chez soi est synonyme d'être à l'aise et d'être véritablement soi, reflétant la relation de l'individu au monde extérieur. Cela peut éclairer notre sensation de malaise ou d'inconfort lorsque nous pénétrons la première fois chez un résident. Phénomène qui s'estompe au fur et à mesure que du lien avec la personne se crée et que nous nous familiarisons avec le lieu. Qu'est-ce que ça veut dire, habiter ? Habiter quelque part, habiter là ? On ne se pose pas la question quand on rentre chez soi tous les soirs, qu'on met la clé dans la serrure, ses pieds dans des chaussons et qu'on remonte un peu le thermostat. En fait, habiter, c'est justement ça. C'est demeurer dans un lieu assez longtemps pour y avoir des habitudes. Habiter, c'est avoir une adresse : on peut s'adresser à vous, on sait où vous trouver, vous n'êtes plus seul. C'est avoir des habitudes : par exemple, ouvrir sa boîte à lettres pour voir si on a reçu du courrier. Cette routine rassure, elle signifie qu'on n'est pas perdu. D'ailleurs, quand on l'est, ne dit-on pas : « Je ne sais plus où j'habite » ? Quand on n'a pas d'adresse, on ne peut pas recevoir de courrier.



Sports et loisirs

Découverte d'un ailleurs

Nous travaillons en transversalité avec la Pension de Famille Allende sur des projets de voyages en commun et ouverts à tous les résidents. Cette année, deux voyages ont eu lieu : Toulon et Barcelone.

Le séjour à Toulon (de la Fondation Abbé Pierre) a eu lieu en septembre. Une hôte de chaque Pension y est allée, accompagnant un résident des « papillons » et quatre résidents d'« Allende ». Pour leur plus grand bonheur, deux d'entre eux ont participé en binôme au tournoi de pétanque et sont revenus en vainqueurs avec la coupe, très fiers, heureux et bronzés ! Ce séjour iodé permet aussi de créer des liens avec les autres pensions de familles venant de tout l'hexagone.

Les voyages permettent la rupture du quotidien, elle, nous permet d'identifier que les résidents repèrent et verbalisent la Pension de Famille comme leur « chez eux », les résidents comme leurs amis, des membres de leur famille pour certains. Les voyages permettent ça aussi, d'entendre dire les résidents : « je rentre chez moi », je vais retrouver mon lit, ma T.V, faire mon petit « train-train », offrir à mes amis les souvenirs achetés...

La Pension de Famille Les Papillons

19 personnes accueillies

14 hommes

5 femmes

1 résident a entre 18 et 21 ans

5 résidents ont entre 26 et 40 ans,

12 résidents ont entre 41 et 59 ans

1 résident a plus de 60 ans

68% sont célibataires

16% sont séparés

16% sont divorcés

63% perçoivent l'AAH

Santé

La prise en charge médicale au sein des LHSS

Lorsqu'une personne est accueillie aux LHSS, son accompagnement s'appuie sur une prise en charge globale médico psychosociale. S'il y a autant de prises en charge que de personnes accueillies, on peut tenter de décrire dans les grandes lignes la part médicale de l'accompagnement, une fois la personne entrée aux LHSS. Prenons l'exemple courant d'une personne accueillie dans les suites d'une hospitalisation pour décompensation/déséquilibre d'une pathologie chronique difficile à traiter dans un contexte de vie à la rue.

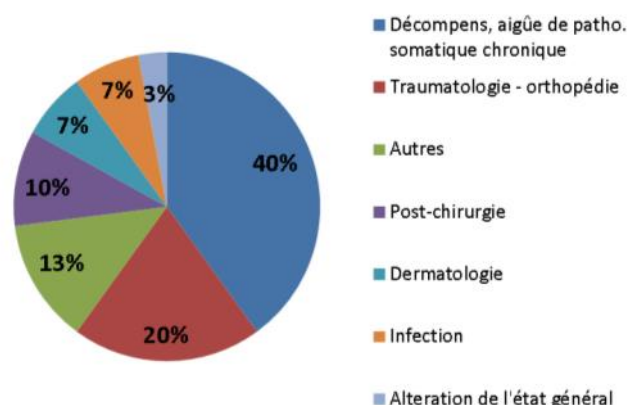
Après l'accueil de cette personne dans la structure, il y a le temps de la 1ère consultation par l'infirmière puis le médecin où sont recueillis son histoire médicale, ses documents médicaux, les éventuels traitements disponibles, les constantes (poids, taille, tension, fréquence cardiaque, etc.) de la personne. C'est le moment de vérifier implicitement que la structure est en capacité de recevoir la personne et que l'autonomie

correspond à celle décrite dans la demande d'admission. La représentation qu'a la personne de sa maladie est explorée afin d'adapter nos propos et d'amener d'autres explications, souvent nécessaires, puis de définir les objectifs de prise en charge médicale aux LHSS. S'ensuit l'examen clinique d'où découlent, avec l'accord du patient, les prescriptions d'un bilan sanguin de dépistage, les prescriptions médicamenteuses et la mise en place des soins par les infirmiers libéraux coordonnés par les infirmières des LHSS.

Certaines personnes se montrent rapidement autonomes pour leurs soins mais, bien souvent il y a nécessité d'un étayage dans la prise des traitements, des RDV médicaux mais aussi pour les accompagnements...

Un objectif de la prise en charge est la mise en place

Pathologie ayant justifié l'admission



du protocole de prise en charge à 100% pour affection longue durée, ou son renouvellement. Le médecin de la structure peut être médecin traitant pour le temps de l'accueil aux LHSS et instruit une demande de 100% pour les affections.

Dr Florence CORRIOL

En bref

De l'ouverture en 2011 à aujourd'hui

L'association La Clède a mené un travail important pour le déploiement sur le département du dispositif des Lits Halte Soins Santé. Constitution de l'équipe, mise en œuvre de l'action, travail de partenariat, communication, information, l'ensemble de ces axes ont permis une réelle implantation du dispositif répondant aux besoins spécifiques de différents publics.

En août 2016 a eu lieu le déménagement dans les locaux spécifiques. La nouvelle organisation permet ainsi de favoriser l'autonomie des personnes tout en réduisant leur isolement, facilite les visites, et donne la possibilité d'accueillir des animaux. Chaque chambre est individuelle et possède un bloc sanitaire.

L'évolution du taux d'occupation est constante, conformément à la montée en charge du dispositif. Le nombre des demandes augmente d'année en année.

Concernant les refus, nous notons que cette année la part pour

manque de place a significativement augmenté (1 en 2015 - 12 en 2016) alors que celle pour état de santé ne nécessitant pas un séjour médicalisé a diminué (10 en 2015 - 4 en 2016). Nous pouvons expliquer cette évolution par le fait que nos interlocuteurs nous connaissent mieux grâce au travail de partenariat et d'information mené par l'association et, de ce fait, orientent des situations plus adaptées.

Les Lits Halte Soins Santé

4746 journées réalisées

86,4% de taux d'occupation

3,7 mois de durée moyenne de séjour

41 personnes présentes : **37** hommes et **4** femmes

Santé

86,6% des personnes entrées en 2017 ont une addiction active

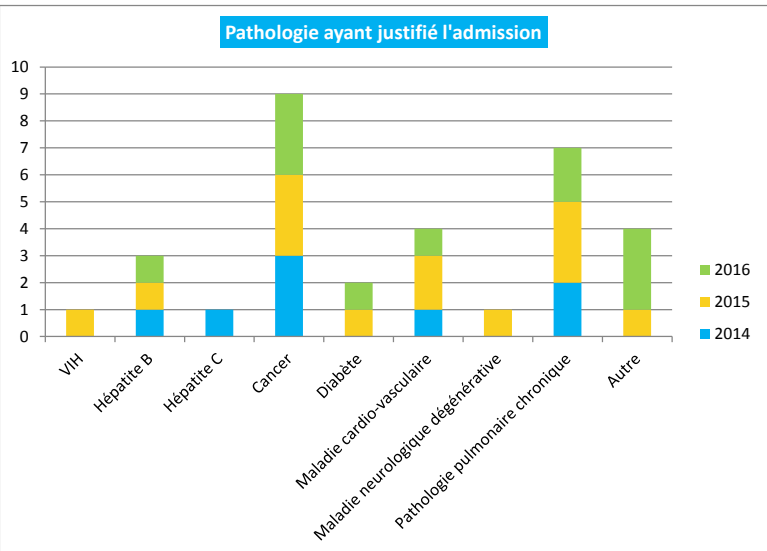
40% des personnes entrées en 2017 le sont pour une décompensation aigüe d'une pathologie somatique chronique

Santé

Coordonner « Mettre en ordre Avec »

La coordination thérapeutique en ACT centre ses objectifs sur le soin à la personne avec la mise en lien des professionnels de santé ainsi que ceux du champ social. Nous observons la nécessité répétée d'accompagner certaines personnes souffrant de pathologie chronique invalidante, ayant de grandes difficultés à étayer leur engagement dans le soin. Ces difficultés peuvent être plurifactorielles, somatiques, psychiques, isolement social, absence de revenus etc... Si le soin est le mot clé dans la coordination thérapeutique, il est surtout question pour nous d'offrir des outils personnalisés aux usagers afin que la continuité des soins puisse se réaliser. Mettre en ordre, est une démarche qui mobilise psychologiquement et si les ressources sont fragilisées, la possibilité du soin physique est en péril. Respecter le désir de la personne et faire avec, coordonner, est une phase dans le parcours du malade qui, même temporaire, s'avère quelques fois absolument nécessaire y compris en terme de survie.

Tout en tissant le lien entre tous les intervenants impliqués dans une prise en charge et alors même que la temporalité est perturbée, nous nous attachons aussi à organiser dès l'admission, les axes de sortie qui permettront une réharmonisation de la vie de l'utilisateur. Cette articulation, ces objectifs élaborés avec la personne, donne le sens de notre mission de professionnel en ACT et nous oblige à une



réflexion active et partagée.

Enfin, l'élargissement du concept relatif aux conditions d'échanges et de partage d'informations entre professionnels de santé et autres professionnels des champs social et médico-social du 20 juillet 2016, est particulièrement opportun et nous a permis de sortir d'un potentiel malaise entre « soignants » et « travailleurs sociaux » engagés dans la coordination thérapeutique. Ce décret présage, souhaitons le, d'un réel intérêt des pouvoirs publics pour nos missions et actions à venir.

Dr Sylvie ANDRE

Actualité

Les pathologies

Concernant les admissions, nous constatons une évolution des pathologies. Antérieurement, le principal motif d'intégration au service était le VIH. Désormais, les pathologies se sont diversifiées et le VIH, en lien avec les évolutions des traitements, n'est plus le principal motif de demande. Ainsi, les motifs principaux sont :

- Cancérologie de façon majoritaire ;
- Insuffisances respiratoires, pulmonaires ;
- Maladies cardiovasculaires ;
- Hépatite B ;
- Diabète chronique insulino-dépendant ou non.

Les principales comorbidités sont :

- Psychiatriques (dépression, psychoses), comportements addictifs ;
- D'autres problématiques de santé liées à la précarité, qui ne sont pas le motif d'admission, mais apparaissent très fréquemment au cours du séjour : problèmes dentaires, ophtalmologiques et gynécologiques.

Les Appartements de Coordination Thérapeutique

1733 journées réalisées

79% de taux d'occupation

10,7 mois : durée moyenne de séjour

11 personnes accueillies : **5** hommes et **6** femmes

Santé

28% des personnes accueillies le sont pour un cancer

43% des personnes accueillies ont des troubles psy associés à la pathologie principale

82% des personnes accueillies ont une problématique d'addiction

Actualité

Une expérimentation en faveur de l'emploi

Exploratrices et inventrices, les structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) bouillonnent d'actions depuis plus de quarante ans pour apporter des solutions aux personnes éloignées de l'emploi.

Les porteurs de projets qui relèvent ce défi sont confrontés, aujourd'hui, à des évolutions structurelles du marché du travail, un chômage de masse qui ne se résorbe pas, un chômage de longue et de très longue durée qui explose, des emplois peu qualifiés qui disparaissent massivement, etc.

Comment, dès lors, maintenir la double ambition de l'IAE : remobiliser des personnes autour de l'emploi puis leur permettre de (re)trouver un emploi ?

La FNARS est partie d'un constat simple : d'un côté, les structures de l'IAE observent que leurs salariés ont de plus en plus de mal à trouver un emploi à l'issue de leur parcours d'insertion. Elles éprouvent des difficultés à tisser des liens solides avec les employeurs publics et privés de leur territoire.

D'autre part, nombre d'entreprises alertent sur leurs difficultés à recruter et sont toujours à l'affût d'idées pour se développer. Les structures IAE ne pourraient-elles donc pas offrir des solutions concrètes aux entreprises, des solutions porteuses de sens et créatrices de richesses sociales et économiques ?

C'est pourquoi la FNARS a lancé l'expérimentation SEVE (SIAE et Entreprises Vers l'Emploi) à destination des structures de l'insertion par l'activité économique.

Cette expérimentation nationale doit leur permettre de développer des stratégies pour interagir sur l'offre et la demande d'emploi de leur territoire et ne plus s'inscrire uniquement dans une simple démarche de placement.

Il s'agit de leur permettre de développer une offre de services aux entreprises,

d'adapter l'accompagnement des salariés en insertion en fonction de la stratégie retenue et ainsi de systématiser leur rôle de médiateur pour l'emploi.

Pendant 18 mois, dix structures de l'IAE réparties dans trois régions (Centre-Val de Loire, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur) bénéficient, de juin 2016 à décembre 2017, de l'accompagnement d'une équipe de formateurs (ONC Développement) et d'un financement direct pour mettre en place ces stratégies dites de « médiation active ».

Parallèlement, l'expérimentation fait l'objet d'une évaluation à différentes étapes pour permettre :

- de mesurer ses résultats sur les SIAE, les publics en insertion, l'environnement économique du territoire et les entreprises locales,

- d'analyser les prérequis et freins éventuels en vue de proposer des pistes de reproduction de cette démarche à d'autres acteurs du secteur IAE.

L'expérimentation SEVE a donc pour objectifs :

- de former les salariés permanents, encadrants d'ateliers, conseillers d'insertion et équipe de direction aux techniques et outils de médiation vers l'emploi,

- de faire évoluer les pratiques de ces salariés par l'appropriation et la mise en œuvre de ces techniques de médiations. Ainsi l'organisation des structures au service des personnes et de leur projet professionnel pourra évoluer dans une logique d'accompagnement global et transversal,

- de définir les conditions nécessaires à la généralisation des pratiques développées auprès de l'ensemble des SIAE du territoire.

L'équipe de la Ressourcerie La CLÉDE s'est engagée dans ce travail, tout en maintenant son activité pour aboutir à des propositions concrètes qui pourront à la fois bénéficier aux salariés des chantiers de la Ressourcerie et aux entreprises du territoire.

C'est un engagement conséquent autant du point de vue de l'énergie déployée pour mettre en œuvre cette médiation que du temps passé à la rencontre des entreprises.

Ce travail a également des répercussions sur l'accompagnement des salariés du chantier qui sont actifs dans la démarche. Nous espérons en des avancées significatives fin 2017.

LES STRUCTURES IAE EXPÉRIMENTATRICES

Région Centre Val-de-Loire

- Foyer d'accueil chartrain
- Entraid'Ouvrière - Objectif

Région Occitanie

- APIJE
- La Clède
- Afidel - Jardins 31
- Hérisson Belor - Casta - Iscra
- La Glanerie

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Fondation de Nice
- Emplois et Services 06, filiale d'ALC
- AVAF

Innovation

La collecte itinérante

Cette année, la Ressourcerie La Clède a mis en place, une collecte itinérante auprès d'administrations, d'établissements publics et privés, d'associations, de lycées et d'entreprises afin de collecter des objets réutilisables et faire découvrir les activités de la Ressourcerie.

En effet, nous avons proposé en accord avec les établissements de convenir d'une demi-journée où le camion de la Ressourcerie serait stationné sur leur parking.

Concrètement, du lundi 21 au vendredi 26 novembre 2016, la ressourcerie itinérante a mis à disposition du personnel, un camion afin de collecter des objets réutilisables et valorisables au plus près des publics.

Sur cette période, 3 employés ont été dédiés à l'accueil des personnes, au tri des objets, au chargement des objets dans le véhicule et ont donné des informations sur la seconde vie des objets, le réemploi, la réparation ou le recyclage.

Les salariés ou les publics des lieux choisis ont pu déposer leurs petits meubles, leur matériel informatique, le petit électro-ménager, les livres, la vaisselle, la décoration, les bibelots, les jouets, le matériel de puériculture, le linge de maison et les vêtements d'enfants etc sur le parking de leur lieu de travail ou sur le quai des déchetteries.

Tous ces objets ont ensuite été nettoyés, triés, contrôlés et le cas échéant, réparés, par les salariés de la Ressourcerie La Clède avant d'être proposés à la vente dans nos magasins

Evènements

Portes ouvertes à la Ressourcerie la CLEDE et en région

Cette année 2016 les ressourceries de la région de l'ex région Languedoc-Roussillon ont innové !

Agissant dans le secteur de l'Économie Sociale et Solidaire, elles se sont regroupées depuis quelques années en dynamique régionale.

Ce réseau régional met en place des travaux et des outils pour promouvoir son action.

Aussi pendant toute la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, du 19 au 27 novembre les Ressourceries de la région dont La CLEDE ont organisé des portes ouvertes qui ont permis d'apprécier le travail réalisé (cf. l'affiche pour l'organisation de ces manifestations).

Cette organisation conjointe a été l'occasion de communiquer

collectivement et à l'échelon de l'ex région Languedoc-Roussillon sur nos actions.

Cet évènement vise à sensibiliser, la clientèle des magasins notamment, à agir concrètement pour réduire ses déchets par le biais d'une consommation plus responsable et de petits gestes de la vie de tous les jours.

En encourageant les citoyens à donner les objets du quotidien qu'ils n'utilisent plus (meublier, matériel de puériculture, livres, vaisselle etc.) et à choisir d'acheter un produit de seconde main, rénové par les salariés des ateliers des Ressourceries, le public est invité à faire un geste pour l'environnement.

400 personnes sont venues au rendez vous annuel de la ressourcerie alésienne La Clède.

La Ressourcerie

61 salariés dans le chantier
29 hommes
32 femmes

30 Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel

62% des salariés résident dans les « quartiers politique de la ville »

54% de chômeurs de longue durée (inscrits depuis plus de 2 ans) à l'entrée en chantier

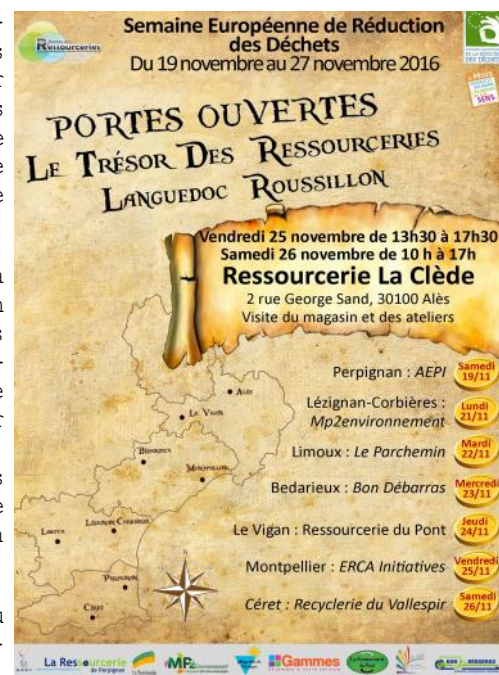
23% des salariés considérés comme appartenant à la catégorie « sénior » (plus de 45 ans)

26% considérés « jeune » (moins de 26ans)

Tonnage

116T300 collectées
58T490 valorisées
17T950 recyclées
39T850 non valorisées

Éléments chiffrés



Actualité

Ateliers Citoyenneté : l'inscription d'autres possibles



Le Réseau d'intervenants s'est structuré autour de la santé, de l'emploi, de l'éducation, des valeurs de la République, du Vivre-Ensemble, et des passerelles avec l'espace urbain. Il est devenu un levier fondamental pour vivre le lien avec la société et la langue autrement. La remédiation linguistique par l'interprétariat dans 5 langues est une spécificité des ateliers de La Clède.

Culture: accès aux documentaires du festival Itinérances, sortie de la cathédrale à Marseille financée par les participants. Le Recteur l'a qualifiée « d'aventure humaine inoubliable » L'universalité de son discours autour des ruptures plurielles de la vie, de l'exil sert l'objectif de cette rencontre qui est l'étayage du vivre ensemble, de l'interreligieux prégnant.

Santé : Repérage du système de santé et relation patient par rapport aux addictions, au stress, et à la souffrance. Participation au Concours régional pour la prévention. La loi Léonetti et formation à l'accompagnement de fin de vie par le réseau des Soins Palliatifs. Octobre Rose : Théâtre forum (les délieuses de langue), Conférence de presse ainsi que 250 participants Professionnels, Habitants et Demandeurs d'Asile qui ont marché ensemble.

Citoyenneté : Quartiers en lumière : l'Atelier sociolinguistique mis en lumière par cette initiative innovante du Sous-Préfet, consultation du site du gouvernement sur l'égalité des chances, décryptage de l'actualité pour un langage commun, Expo "Cartooning For Peace" dessins pour la Paix du club de presse : liberté d'expression, les enfants dans les conflits, le droit des Femmes, et la laïcité...

Parentalité : journée de réflexion « Amélioration du climat scolaire » Atelier "Mots/maux".

Emploi : Participation au forum de l'emploi, accompagnement et ateliers numériques de Solidarnet.

Société

Atelier Sociolinguistique : la mixité Hommes/Femmes

L'imbrication des dispositifs de la ville, Action d'Insertion et d'accompagnement et CADA a été à l'origine de la mixité. L'hétérogénéité des publics est socle de l'immersion sociolinguistique. La participation des demandeurs d'Asile hommes aux actions organisées dans un quartier prioritaire de la ville a permis la déconstruction du déterminisme ancré, autour de la mixité. Ce levier a autorisé l'accès des hommes habitants des quartiers aux Ateliers FLE et Citoyenneté créant ainsi un dispositif innovant qui sert les valeurs partagées, les fondements du vivre ensemble et l'étayage de la sécurité affective, fondamentale, pour l'interaction linguistique au service des projets socioprofessionnels.

Les participants hors CADA permettent un espace de diffusion de clés de compréhension de l'environnement socio-économique, le partage d'un ordinaire, des sorties culturelles (visite de la cathédrale de Marseille, Festivals Itinérances, Arabesques) des actions participatives avec une implication dans la co-organisation

des événements (Marche pour la sensibilisation au dépistage des cancers, repas, la vente des gâteaux pendant le Festival Itinérances).

L'implication des 4 bénévoles dans la multiplication des espaces optimise la communication, la compréhension et les connaissances autour de l'Histoire et de la Civilisation

de la France. Tous ces bénévoles ont témoigné à une journaliste de Midi Libre en décrivant cette action comme une aventure humaine innovante inattendue dans les quartiers qui autorise l'équité dans l'accès aux ressources pédagogiques et aux réponses complexes à un public de 13 nationalités !

L'Action Collective d'Insertion

53 personnes ont participé à l'Atelier sociolinguistique

45 femmes

8 hommes

83% issues des « Quartiers Politique de la Ville »

13 nationalités

Evènement

Un Café qui s'implique ...

Impulsée par la Ludothèque-médiathèque d'Alès, samedi 28 mai 2016, se déroulait la première édition de la fête du jeu à Alès. Le Café des Familles y a participé. Certains parents du café sont venus prêter main-forte pour tenir des stands et profiter aussi avec leurs enfants, des différents jeux tenus par de multiples associations locales (telles que les Embouquinés, Graine de Lire, l'Asso-jeux... mais aussi des concepteurs de jeux en bois).

Des parents du café se sont également joints au projet « Yarn Bombing »

initié par l'IMPRO « Les Châtaigniers » et associés avec de nombreux partenaires. En effet, le CABA, le foyer de l'Artès, le Conseil citoyen du centre ville, l'Espace Abbaye du CCAS d'Alès, le foyer les Oliviers et le service animation seniors avaient, eux aussi, participé à ce projet.

Pour ce faire, les parents se sont réunis durant deux mois le jeudi après-midi avec des habitants du centre ville afin de réaliser leurs décorations.

Tous et toutes avaient créé des bandes de tricot qu'ils ont ensuite enroulé autour du matériel urbain

afin de recouvrir les arbres, les lampadaires ou encore les barrières. La place du centre ville investie pour cette occasion était alors vêtue de multiples couleurs.

Ils ont ensuite pré-

senté leurs œuvres lors d'une exposition qui s'est déroulée du 17 au 24 juin 2016 sur la place de l'Abbaye pour le plus grand ravissement des habitants, des commerçants ou encore des passants.



Dossier

Discussions et Soirées-débats: des échanges qui nourrissent le quotidien

Les discussions et les soirées-débats organisées au sein du café sont toujours plébiscitées par les parents et les professionnels qui sollicitent le café pour organiser un temps d'échange sur un sujet précis avec la présence d'un ou plusieurs intervenants. Bien que la fréquentation varie d'une manifestation à une autre, ce besoin de se retrouver pour partager des expériences mais aussi des conseils est toujours aussi présent. Ces temps sont souvent riches en émotion et en rencontre.

Ainsi, pour la soirée-débat du 24 mai sur le thème du handicap chez l'enfant, certains parents s'étaient déplacés depuis le Vigan pour pouvoir assister à cette soirée... C'est dire si le besoin était fort pour témoigner d'un parcours avec son enfant mais aussi pour s'échanger des contacts ou toutes sortes d'informations.

Cette soirée faisait suite à une sollicitation de la coordinatrice du RAPEH et de la présidente de l'association HELP France pour permettre aux parents dont l'enfant est atteint d'un handicap, de pouvoir se retrouver le temps d'une soirée. Ce sont eux aussi qui ont animé cette soirée.

Cette soirée fut singulière de par la nature du sujet. De manière générale, nous constatons que certaines thématiques sont récurrentes. Les demandes des parents sont bien souvent centrées sur le besoin de s'exprimer autour des limites et de la gestion des conflits.

Ces temps de partage constituent alors bien souvent des moments qui rassurent, donnent des idées, créent du lien, transmettent de l'énergie et apportent du bien-être aux parents.

La fréquentation du Café des Familles

369 personnes accueillies

145 femmes

31 hommes

193 enfants

156 familles

122 nouvelles familles

34 familles connues

Soit en tout **1160** passages.

Éléments chiffrés

Vie quotidienne

Intranet : un outil de gestion à la taille de La Clède

En 2015 nous avons travaillé avec notre gestionnaire informatique à l'élaboration d'un outil qui nous permettrait une gestion simplifiée des données bâtiments, véhicules, équipements, énergies/fluides et de gérer les demandes de travaux et le suivi des maintenances/sécurité. Il devait aussi permettre de numériser, classer et archiver l'ensemble des documents. Il a été mis en service

en janvier 2016 et nous l'avons alimenté et amélioré tout au long de l'exercice.

Gestion des Bâtiments

- Bâtiments,
- Propriétaires,
- Demandes de travaux,
- Tâches,
- Etat des lieux,
- Equipements,
- Maintenance & Sécurité,

- Documents bâtiments.

Gestion des Véhicules

- Véhicules,
- Documents véhicules,
- Calendrier véhicules.

Contrats

- Eau,
- Electricité,
- Gaz.

Référencement

- Des Services,
- Des équipements,
- Fournisseurs d'énergies,
- Fournisseurs d'équipements,
- Entreprises de Maintenance et de Sécurité.

Il a rapidement été pris en main et adopté par l'ensemble des services. Il atteint les objectifs voulus

de transversalité puisqu'il est à usage des services administratifs, d'entretien, de secrétariat, des travailleurs sociaux, et de la direction.

C'est un outil de communication entre les demandeurs d'interventions et l'équipe d'entretien. Il leur permet de planifier le travail, même si l'urgence est toujours là pour chambouler l'organisation.

L'équipe entretien a effectué :

653 interventions recensées sur l'intranet.

Nous avons développé les partenariats avec les équipes de la ressource pour la manutention des équipements et de petits travaux d'entretien du bâtiment.

125 logements

37 bureaux

4 ateliers

3 accueils de public

10000 M² de surface plancher

27 véhicules

Vie quotidienne

S'harmoniser, s'unir, partager...

Les services évoluent...

Ils s'agrandissent comme le CADA. Ils ont de nouvelles missions : CAO, réfugiés...

Ils s'améliorent avec la réception, cette année, d'un bâtiment neuf pour les LHSS...

Autant d'évolutions qui engendrent des suivi de chantier, l'organisation de déménagements, d'aménagements, de rénovations, l'achat de nouveaux équipements, l'ouverture de contrats (gaz, électricité, eau...).

Chacun y a mis du sien et a été solidaire.

L'équipe d'entretien, les chantiers d'insertion, les services administratifs et tous les services de la Clède ont su être patients lorsque des priorités mettaient

leurs demandes en suspens.

Une gestion mutualisée et transversale des équipements avait été initiée en 2015.

Elle s'est renforcée en 2016 par un investissement important en matériel d'hébergement.

A partir des besoins de chaque service nous avons fait des achats groupés de matériel :

- Mobilier d'hébergement,
- Electroménager,
- Vaisselle & équipement de cuisine,
- Linge hôtelier & literie.

Cela nous permet :

D'avoir des équipements identiques à tous les services.

De faire réaliser par les ateliers bois des Chantiers de la Clède du mobilier « comme nous le voulions ».

Hébergement

34 Logements

318 Interventions

Pensions de Famille

36 Logements

92 Interventions

Logement

6 Logements - 7 Interventions

Asile

34 Logements

126 Interventions

Santé

18 Logements

43 interventions

Accueils de Jour

3 Sites - 32 interventions

Services Administratifs

35 Interventions

Evènement

Les temps forts de l'association

Depuis de nombreuses années, l'Association La Clède s'attache à créer des moments collectifs et conviviaux à travers d'évènements tels que Noël. Il s'agit de générer du partage, des échanges entre les différents services de l'association, et par la même entre les personnes accueillies et les salariés. En 2016, afin de réunir le public de tous les services, deux temps forts ont été organisés au cours de l'année : Noël et la fête de printemps.

Ces évènements demandent beaucoup d'organisation en amont. Des réunions interservices sont mises en place environ trois mois avant les fêtes; un membre de chaque service y participe. Durant ces moments, nous réfléchissons au déroulement de ces journées et nous nous répartissons les tâches. Quelques personnes s'occupent de monter les activités, d'autres vont faire les courses, et certains préparent la décoration. Différentes équipes se mettent en place : la première pour l'ouverture de la salle, l'installation ainsi que la décoration. La seconde équipe pour l'animation des activités. Enfin, une dernière qui s'occupe du rangement et du nettoyage des lieux.

Afin de faire participer des personnes hébergées et accueillies à la réussite de cette journée, chaque service organise un atelier cuisine où ils confectionnent les gâteaux ou les plats pour le buffet. En effet, la construction de ces évènements est réalisée dans l'objectif que les personnes soient actrices de ce moment, tant dans l'organisation, la décoration, l'animation, ou même l'installation.



La fête de Noël

Mercredi 07 décembre 2016, s'est déroulée la fête de Noël de l'association dans une salle des fêtes mise à disposition par la ville d'Alès. Dès 09h, les participants et les salariés s'affairent à vider le camion de la Ressourcerie, à décorer la salle sur le thème de Noël, et ce n'est pas une mince affaire au vue du nombre de sapins à monter !

14h l'accueil : la fête démarre par des jeux en bois proposés par un intervenant extérieur. Un spectacle de magie vient animer les personnes assises autour des tables, pendant que les enfants se font maquillés. Ensuite, le moment tant attendu, l'arrivée du Père Noël et la distribution des bonbons aux enfants avec une photo souvenir réalisée par les résidents de la pension de Famille Salvador



Allende. Puis, nous ouvrons le buffet, composé d'une multitude de gâteaux faits maison, plus appétissants les uns que les autres, où les participants viennent se servir pour le goûter. Pour clore cette belle journée, un groupe de musique « Gipsy » intervient et met de l'ambiance dans la salle ce qui amène les gens à danser.

La Fête de Printemps

Mercredi 24 mai, 1^{er} Pique-Nique de Printemps, au Parc de Conilhères d'Alès. La fête commence à midi avec l'ouverture du buffet, chacun ayant amené un plat salé ou sucré, tout le monde mange ensemble. En début d'après-midi démarrent les activités, des petits jeux sous forme de kermesse sont proposés aux enfants, et un concours de pétanque réunit les plus grands ainsi qu'un tournoi de foot. Enfin pour terminer cette agréable journée, une chasse au trésor est lancée sur le thème des Pirates ! Les enfants accompagnés de leurs parents et des animateurs du jour Audrey, Fanny et Mohammed, en emplois d'avenir, partent à la recherche du coffre au trésor qui contient le goûter. Une fois le coffre découvert et le goûter partagé l'après-midi a pris fin

Ces évènements seront reconduits en 2017 tant l'enthousiasme et la participation de l'ensemble des dispositifs de l'association génèrent des temps forts de partage et de générosité. En effet, nombreux sont les participants à nous avoir fait part de retours positifs sur ces journées. Ils apprécient ce moment de convivialité, de partage qui leurs permettent de faire des rencontres, d'échanger avec de nouvelles personnes et de sortir de leur isolement. D'autre part, les professionnels peuvent, pendant ces journées; passer un moment différent avec les personnes qu'ils accompagnent au quotidien.

Accueil

- **L'accueil de jour** : 574 personnes reçues ; 452 hommes et 122 femmes.
- **Le Service d'Accueil et d'Orientation** : 962 personnes reçues ; 707 hommes et 255 femmes.
- **Le Point Accueil Ecoute Jeunes** : 152 jeunes reçus.
- **La domiciliation** : 865 personnes domiciliées. Soit 8012 passages.
- **L'accueil de jour femmes victimes de violences** : 123 personnes reçues sur Alès ; 3 hommes et 120 femmes. Et 24 personnes sur le Nord du département.

Hébergement

- **L'accueil d'urgence** : 17 ménages hébergés ; 16 hommes, 8 femmes et 14 enfants. Soit un taux d'occupation de 72,7%.
- **L'accueil d'urgence femmes** : 35 femmes et 17 enfants. Soit un taux d'occupation de 52,8%.
- **Les lits de stabilisation** : 24 ménages hébergés ; 11 hommes, 16 femmes et 9 enfants. Soit un taux d'occupation de 103,9%.
- **Le CHRS Montbounoux** : 22 ménages hébergés ; 14 hommes, 16 femmes et 28 enfants. Soit un taux d'occupation de 95,3%.
- **Le CHRS FAS (Femmes Accueil Solidarité)** : 24 femmes et 31 enfants hébergés. Soit un taux d'occupation de 79,7 %.
- **L'accueil des femmes avec enfants de moins de 3 ans** : 8 familles hébergées ; 6 femmes et 8 enfants. Soit un taux d'occupation de 58,1%
- **Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile**: 59 ménages accueillis ; 50 hommes, 40 femmes et 62 enfants. 28343 journées réalisées, soit un taux d'occupation de 81,5%.
- **L'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile** : 18 ménages accueillis ; 11 hommes, 4 femmes et 3 enfants. 2078 journées réalisées, soit un taux d'occupation de 62,2%.
- **Réfugiés Réinstallés** : 4 ménages ; 4 hommes, 4 femmes, et 12 enfants.

- **CAO** : 36 hommes isolés accueillis. 2919 journées réalisées soit un taux d'occupation de 78%
- **CAOMI** : 29 mineurs isolés accueillis.

Logement

- **L'Accompagnement Social Lié au Logement** : 160 accompagnements, 112 ont pris fin au cours de l'année 2016.
- **Les demandes d'interventions sociales pour la prévention des expulsions** : 127 demandes d'intervention sociale sollicitées, 67 ménages ont pu être rencontrés, représentant 52,8% des orientations.
- **L'Accompagnement Vers et Dans le Logement** 85 ménages accueillis pour une durée de 499 mois mesure.
- **L'InterMédiation Locative** : 11 ménages accueillis, 11 adultes et 5 enfants. 6 ménages ont quitté le dispositif en 2016.
- **Les pensions de famille** : 37 personnes logées ; 30 hommes et 7 femmes.

Santé

- **Les Lits Halte Soins Santé** : 41 personnes accueillies soit 37 hommes et 4 femmes. Soit un taux d'occupation de 86,4%.
- **Les Appartements de Coordination Thérapeutique** : 11 personnes accueillies, soit 5 hommes, et 6 femmes. Soit un taux d'occupation de 78,9%.

Emploi

- **La Ressourcerie** : 61 personnes ont bénéficié d'un Contrat de travail (CDDI), soit 29 hommes et 32 femmes. 10490 clients. 116T275 collectées. 21,5% de sorties à l'emploi.

Citoyenneté

- **L'Action Collective d'Insertion** : 53 personnes y ont participé, 45 femmes et 8 hommes. 83% issues des quartiers prioritaires.
- **Le Café des Familles** : 144 familles accueillies, soit 133 femmes, 30 hommes et 150 enfants. Soit 1132 passages.

En 2016, ce sont environ 2800 personnes qui ont été reçues et accompagnées régulièrement par les différents services de l'Association La Clède dont 593 ont été hébergées.